

## **Compte rendu du conseil d'école du groupe scolaire du Puy St Martin du 19 octobre 2017.**

### **Participants :**

- Equipe pédagogique : Mme MADAOUÏ (- directrice- ) Mmes BARBERY-DELEVACQ, GAILLARD, MATHIEU, MUTET, PELLOUX, POMERIS, PSAUME, ROBIN SUZANNE, VILLEDIEU, WARY, MONDET, Mr BOULEGUE  
Mme FRISON (absente excusée)
- Mme MEUNIER (ATSEM)
- Mairie : Mr MARX (adjoint au Maire pour les affaires scolaires),
- Représentants des parents d'élèves : Mmes BONNAMOUR, BOUCHEMAL, CAMOUS, COULOMB, DANCIN, ENKHBAYAR, FONTENEAU, GATINEAU, PITTET, SANTORO, VENON, Mr LIBERT
- Inspecteur Education Nationale : Mr LICITRI (absent excusé)
- Délégués élèves : Sophia, Angeli-Marie, Esaï

### **Paroles aux délégués :** les élèves demandent :

- davantage de ballons pendant les récréations : il y a déjà des ballons collectifs par classe.
- faire des rencontres sportives avec d'autres classes de cycle 3.
- un ventilateur dans les classes.
- tracer des lignes au sol pour le foot, une ligne pour délimiter 2 terrains.
- faire un coin lecture dans la récréation : les enseignants sont d'accord.
- organiser une journée à thème, comme la journée des origines : elle sera reconduite cette année encore.
- aller plus au gymnase : réponse, les élèves de cycle 3 auront accès au gymnase du collège.
- autoriser un goûter pendant la récréation du matin : réponse non
- mettre des bancs dans la cour de la maternelle et de l'extension.
- autoriser les billes pendant les récréations : en raison d'une utilisation dangereuse, elles ne sont plus tolérées.
- avoir des livres pendant la pause méridienne.
- faire le carnaval avec la maternelle.
- faire une photo de classe à thème.
- faire une sortie de toutes les classes de l'élémentaire.
- enlever les vélos de la cour de l'extension.

### **Effectifs:**

CP Mme PELLOUX : 26 \_ CP/CE1 Mmes PSAUME / COURT: 25 \_ CE1 Mmes MONDET/ ROBIN : 27 \_  
CE2 Mme VILLEDIEU: 25 \_ CE2/CM1 Mme SUZANNE: 24 \_ CM1/CM2 A  
M. BOULEGUE : 26 \_ CM1/CM2 B Mme GAILLARD : 24 \_ ULIS Mme FRISON: 9  
PS Mme BARBERY-DELEVACQ : 29 \_ PS/MS Mmes MUTET / GAILLARDON: 30  
PS/MS B Mmes MATHIEU / COURT:29 \_ MS/GS Mmes POMERIS / MONDET: 29  
GS Mme WARY 29

### **5 classes de maternelle avec des effectifs très importants**

### **Elections :**

Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école: 31,79 %  
(24,5% en 2016) : Résultat : 9 sièges pour la FCPE et 4 sièges pour le groupement de parents.

### **PPMS (plan particulier de mise en sûreté):**

Ce document vise à anticiper, par une réflexion collective de l'équipe enseignante et des responsables communaux, par une information aux familles (voir annexe jointe) et par une action éducative auprès des élèves, les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident majeur (événement d'origine naturelle, technologique ou humaine) ou en cas d'intrusion.

Un exercice « alerte attentat » aura lieu au mois de novembre.

### Les principaux axes de travail du projet d'école 2016/2019:

Renforcer la maîtrise de la langue française orale et écrite.

Développer la démarche de recherche, de questionnement.

Ouvrir les élèves à différents domaines culturels.

Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école.

Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté scolaire.

Améliorer la transmission des informations, les échanges entre l'école et la famille, l'école et les partenaires.

Renforcer la liaison GS/CP et CM2/6ème.

Règlement intérieur : reconduit sous sa forme actuelle.

Les parents doivent respecter les horaires ( ouverture de 8 h 05 à 8 h 15 et de 13 h 35 à 13 h 45, sortie d'école à 11 h 45 et 15 h 30 )

**En cas de sortie pour RDV médical, il serait souhaitable de ne pas ramener l'enfant pour le reste de la demi-journée , cela perturbe trop les cours.**

Conseil municipal des enfants : assuré par le service Education Animation de la mairie:

Objectifs : permettre aux CM1 / CM2 des écoles de Saint Julien en Genevois de pouvoir exprimer leurs idées et qu'elles soient prises en compte ; permettre aux enfants de monter leurs propres projets et d'être acteurs au sein de la ville ; sensibiliser les enfants à la citoyenneté.

4 sièges sont à pourvoir par des élèves du PSM.

### Enseignante RASED: ( maîtresse E )

Depuis la rentrée, elle est intervenue en classe de CP, pour des ateliers math/ lecture ,

Après les vacances, elle interviendra de la GS au CM2, la demande est croissante.

Beaucoup d'enfants ne maîtrisent pas la langue française.

Mme Madaoui interviendra aussi en interne avec 2 groupes d'élèves ( 2 fois 30 min par groupe et par semaine) pour apprendre du vocabulaire à des enfants qui ne parlent pas du tout français.

### SORTIES / PROJETS

\* Ecole et cinéma pour les classes élémentaires et maternelles :

#### Trimestre 1

Pour les classes maternelles : « voyages de rêve », 5 courts-métrages d'animation

Pour les classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2 : « Le cerf volant du bout du monde »

Pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : « Le voyage de Chihiro»

#### Trimestre 2

Pour les classes maternelles : « Monsieur et Monsieur », 3 courts-métrages d'animation,

Pour toutes les classes élémentaires : « Le cirque », film de fiction de Charles Chaplin

#### Trimestre 3 :

Pour les classes maternelles : « Le petit chat curieux », 5 courts-métrages d'animation, Japon, 2006.

Pour les classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2 : « Tout en haut du monde»

Pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : « Le tableau»

\* Cycle natation de 8 séances au Vitam'parc pour les GS des classes maternelles, les classes CP, CP/CE1, les élèves de CE2 et CM qui n'ont pas validé « le savoir nager ».

\* 2 sorties raquettes à neige au Salève en février pour les élèves des 2 classes de CM1/CM2, CE2 et CE2/CM1.

\* Musique avec une intervenante de l'école de musique de St Julien (1 séance de 45min tous les 15 jours) pour les classes de MS/GS, GS, CP et CP/CE1.

\* 3 ateliers artistiques : - atelier sur une journée avec l'auteur-illustrateur Antonin Louchard pour la classe de PS.

- arts plastiques 16h pour la classe de CE2.

- musique (création) 16h pour la classe de CE2/CM1.

\* 6 ateliers lecture / littérature jeunesse avec la bibliothèque municipal pour les 2 classes de PS/MS, CE1, CE2, CMA, CMB. Le thème cette année c'est la quête pour les élémentaires.

\* une sortie aura lieu le 10/11 à la maison du Salève pour les classes de CP et CP/CE1.

\* un **projet d'intervention Théâtre** de 5 séances pour les CM1-CM2. 3 séances ont eu lieu en septembre et 2 autres auront lieu en janvier.

Objectif: cohésion de classe, prendre conscience et débattre des violences au sein de l'école, valorisation des différentes cultures présentes ou non au sein de l'école.

\* des **animations du SIDEFAGE** (Syndicat mixte Intercommunal de gestion des déchets) auront lieu dans toutes les classes élémentaires sur les thèmes du tri, du recyclage et du compostage.

\* Intervention en janvier de l'infirmière scolaire, de l'assistante sociale du CMP et de l'intervenante de l'ANPAA pour mettre en œuvre l'outil PAPILLAGOU, jeu de piste sur 2 ans (CM1 et CM2) sur les conduites à risque qui s'inscrit dans une démarche d'éducation et de promotion de la santé. Le jeu de piste a pour objectif de permettre aux enfants de prendre conscience de leur identité, de renforcer l'estime de soi, de sensibiliser aux comportements à risque et à leurs conséquences, d'apprendre à résister à la pression du groupe. Ce jeu développe aussi la solidarité et le respect des différences.

\* Un **projet danses et chants de tradition populaire** pour toute l'école : 6 séances par classe avec un intervenant et le montage d'un spectacle pour la fête de l'école. Coût : 4525 euros, **projet financé par le sou des écoles.**

#### **Rapport financier du Sou des Ecoles :**

Solde pour l'école du Puy St Martin : 3535 euros ,

Prévision pour le Vide Grenier de nov 2017, environ 1700 euros, donc au total : 5235 euros .

Le Sou des écoles recherche des parents bénévoles pour le vide-grenier du dimanche 19 novembre,  
mail : soudesecoles.stju@gmail.com

#### **ATSEM :**

Nous avons actuellement 3,5 postes pour 5 classes de maternelles. Les ATSEM doivent être libérées un jour par semaine pour la pause méridienne. Or par un manque de personnel, elles sont réquisitionnées pour assurer le service de cantine. Elles ont une charge importante de travail. Elles n'ont pas de temps d'échange avec les enseignantes.

Problème pour le ménage pendant les vacances : elles ne sont que 3 pour 5 classes.

**USEP** : le groupe scolaire n'est plus affilié à l'USEP, trop peu d'enfants prenaient une licence.

#### **Climat scolaire :**

Actuellement, pas de problème particulier en élémentaire, mais des difficultés en maternelle, en partie dues aux effectifs importants.

#### **Mairie :**

- merci pour les portes manteaux pour la nouvelle classe de maternelle

- les travaux de chauffage n'ont pas été fait cet été et sont reportés à l'été 2018.

- **Demande urgente** : placer un film sur le grillage posé dans la cour de la maternelle, ce grillage est très dangereux, les enfants s'en servent pour grimper ...

- achat d'un rehausseur pour les toilettes de l'extension pour les enfants de petite section qui mangent à la cantine ou qui sont en garderie.

D'autres points n'ont pas pu être abordés, ils seront traités en réunion périscolaire.

#### **Rythmes scolaires :**

Un groupe de travail s'est déjà réuni 2 fois, d'autres séances sont prévues, pour étudier si les écoles de St Julien repasse à la semaine de 4 jours ou non. Un questionnaire sera diffusé aux parents. Si un changement devait être envisagé, il doit être voté au 2ème conseil école puis ensuite au conseil municipal.

**Rappel** : adresse email pour contacter les représentants des parents d'élèves :  
parentselevespuyssaintmartin@googlegroups.com

# INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

## En cas d'alerte

### Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

**Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.**

**Écoutez la radio.**

Respectez les consignes des autorités.

<p>FREQUENCE France Bleu : .....106.1...Mhz FREQUENCE France Info : .....101.1...Mhz FREQUENCE France Inter : .....94.4...Mhz</p> <p>FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : .....Mhz (à compléter)</p>
--

**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.**

**Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.**

**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.**

**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**